

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'automne 2017

Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2017

Préinscription

Le formulaire de préinscription à retourner OBLIGATOIREMENT
avant Lundi 16 octobre 2017

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance
Adresse :
.....

Le nombre de places étant limité pour les sorties, les inscriptions exceptionnelles ne seront prises en considération qu'après celles des enfants inscrits dans les délais

« Je désire inscrire mon enfant le... » *Cochez les cases correspondantes*

Lundi 23 octobre		Lundi 30 octobre	
Mardi 24 octobre		Mardi 31 octobre	
Mercredi 25 octobre			
Jeudi 26 octobre		Jeudi 2 novembre	
Vendredi 27 octobre		Vendredi 3 novembre	

Je certifie avoir lu les informations générales

Date et signature des parents (obligatoire) :

Quotients		Tarifs journaliers			
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
N° 1	Moins de 170 €	3.83 €	3.13 €	2.78 €	2.42 €
N° 2	De 170 € à moins de 295 €	6.32 €	5.36 €	4.89 €	4.41 €
N° 3	De 295 € à moins de 425 €	8.71 €	7.52 €	6.92 €	6.33 €
N° 4	De 425 € à moins de 550 €	11.20 €	9.76 €	9.03 €	8.31 €
N° 5	De 550 € à moins de 1 070 €	13.27 €	11.62 €	10.80 €	9.97 €
N° 6	Plus de 1 070 €	17.01 €	14.99 €	13.98 €	12.97 €

♦Le quotient familial calculé avec votre n° allocataire CAF ou votre avis d'imposition N-2
 $QF = R/P/12$

R = Revenu brut global figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-2 ou ressources CAF

P= étant le nombre d'enfants à la charge du foyer, sachant qu'en cas de famille monoparentale, le 1^{er} personne compte pour deux.

Informations générales

Les préinscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Elles sont à retourner à la mairie ou à l'accueil de loisirs. Au-delà de la date butoir, les inscriptions seront acceptées selon le nombre de places disponibles, afin de préparer au mieux certaines activités et sorties durant les vacances scolaires. La préinscription à l'accueil de loisirs vaut acceptation du règlement intérieur de la structure.

La journée d'accueil de loisirs débute à 9 heures et se termine à 17 heures. Un accueil est prévu de 7h à 9h le matin et de 17h à 19h le soir au tarif de 1,22€ la ½ heure. Les frais de restauration s'élèvent à 3.32€ par jour et par enfant en plus du tarif journalier. Une facture sera envoyée à la fin de chaque mois pour le règlement des services proposés. Toute journée ayant fait l'objet d'une absence non justifiée est facturée.